

Service de l'environnement
Division du contrôle des rejets et suivi environnemental
 827, boulevard Crémazie Est, bureau 302
 Montréal (Québec) H2M 2T8
 Tél. : 514 280-4330
 Courriel : crisma-environnement@ville.montreal.qc.ca

Demande de permis – Déversement d'eaux usées industrielles

1. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT		
Nom légal de l'établissement :		
Adresse du siège social :		Bureau :
Ville/Arrondissement :	Province :	Code postal :
Adresse courriel de l'établissement (<i>utilisée pour recevoir toute communication avec le Service de l'environnement</i>) :		
Nom et fonction du signataire autorisé à présenter la demande :		
Numéro de téléphone :	Courriel :	
Adresse civique du lieu de l'activité (<i>si différente de celle du siège social</i>) :		
Ville/Arrondissement :	Code postal :	
2. RÉOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		J'ai fourni
		Oui Non
Fournir l'original de la résolution du conseil d'administration autorisant le(s) signataire(s) de la demande à la présenter au Directeur.		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3. DÉSIGNATION CADASTRALE ET PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN		J'ai fourni
		Oui Non
Désignation cadastrale officielle du ou des lots où est situé l'ouvrage ou l'activité (cadastre rénové) :		
Le demandeur est-il propriétaire du terrain et du bâtiment : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si non, fournir une copie du document qui accorde au demandeur un droit d'usage sur ce lot (ex : bail, claim).		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. MANDATAIRE		
La demande est-elle présentée par un mandataire : <input type="checkbox"/> oui ¹ <input type="checkbox"/> non (si non, passez à la section 5 ci-dessous).		
Nom du consultant mandaté par le requérant pour remplir la demande :		
Nom du professionnel mandaté par le requérant pour remplir la demande :		
Titre du professionnel mandaté par le requérant pour remplir la demande :		
Adresse du professionnel mandaté par le requérant pour remplir la demande :		
Numéro de téléphone :	Courriel :	
5. INFORMATIONS RELATIVES À LA PRODUCTION		
5.1 Horaire d'exploitation		
Nombre d'heures par jour :	h/j	
Horaire de production :	de	à
Horaire de sanitation :	de	à
Nombre de jours par semaine :	j/sem.	
Période de production :	du	au
Période de sanitation :	du	au

¹ Joindre le document autorisant le mandataire à communiquer avec le Service.

Nombre de semaines par année :		sem./an					
Période d'arrêt de production (pour une activité saisonnière) :							
Période de pointe de production :							
L'activité est-elle sujette à une fluctuation saisonnière : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non							
Si oui, détailler :							
5.2 Nombre d'employés							
Nombre d'employés total :							
Production :		Entretien :	Administration :				
5.3 Produits fabriqués et intrants							
Produit fabriqué ou service rendu	Quantité maximale produite	Capacité maximale de production (taux horaire)	Matière première et produit utilisés	Utilisation ²	Quantité maximale utilisée	Fiche signalétique	
						Oui	Non
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.4 Description des procédés et équipements de production						J'ai fourni	
						Oui	Non
Décrire les procédés ou activités de production ainsi que les équipements utilisés dans les différentes étapes de production en indiquant les principales conditions d'exploitation et leurs caractéristiques.							
Fournir un diagramme des procédés montrant le cheminement des matières premières jusqu'à l'expédition des produits finis.						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fournir un bilan de masse de chaque procédé au taux de production qui fait l'objet de la demande de permis. (le bilan de masse doit indiquer les valeurs et unités de tous les intrants et extrants, i.e. : les matières premières, les produits finis, les eaux usées et les matières résiduelles.)						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.5 Plan d'aménagement des bâtiments et du site d'exploitation						J'ai fourni	
						Oui	Non
Fournir un plan d'aménagement de l'intérieur de chacun des bâtiments et du site extérieur de l'usine qui montre et identifie :							
<ul style="list-style-type: none"> les principaux équipements de production; les équipements de traitement ou de prétraitement des eaux usées; les points de rejets des eaux (de procédé, de refroidissement, domestiques, de purge, pluviales); les lieux d'entreposage de matières premières, de produits finis, de matières résiduelles dangereuses ou non dangereuses; les principaux points de chargement et de déchargement des matières premières, produits finis et matières résiduelles. 						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

² Ex. : ingrédient, réactif, diluant, oxydant, réducteur, catalyseur, etc.

6. EAU D'APPROVISIONNEMENT

6.1 Bilan d'eau

Description		Débit annuel maximal utilisé (m ³ /an)	Source	
Consommation	Refroidissement à remplacement continu	Sans contact		
		Avec contact		
	Système de refroidissement (appoint)			
	Eau de lavage			
	Eau de procédé (détailler)			
	Entretien			
	Eau générée par réaction chimique			
	Bouilloire (appoint)			
	Sanitaire (incluant eau potable)			
	Incendie			
	Autre (détailler) :			
Sous-total A				
Pertes	Pertes par évaporation			
	Eau restant dans les produits			
	Eau consommée par réaction chimique			
	Eau éliminée avec les matières résiduelles			
Sous-total B				
Rejets à l'égout	Total (Sous-total A – Sous-total B)			

6.2 Procédé de traitement de l'eau

Indiquer les procédés de traitement de l'eau d'approvisionnement :

<u>Bouilloire</u>	<u>Procédé</u>	<u>Refroidissement</u>
<input type="checkbox"/> Échangeur d'ions (zéolites) <input type="checkbox"/> Conditionneur de boues <input type="checkbox"/> Contrôle de la corrosion <input type="checkbox"/> Autre (détailler) : <input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Décantation <input type="checkbox"/> Filtration <input type="checkbox"/> Adoucisseur <input type="checkbox"/> Chloration <input type="checkbox"/> Autre (détailler) : <input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Contrôle de la corrosion <input type="checkbox"/> Contrôle de la croissance biologique <input type="checkbox"/> Autre (détailler) : <input type="checkbox"/> Aucun

Fournir les fiches signalétiques des produits de traitement d'eau utilisés.

6.3 Utilisation d'eau de refroidissement

Décrire les procédés utilisant de l'eau de refroidissement (*climatisation des bâtiments, condenseur et échangeur thermique, moteur ou compresseur, refroidissement de pièce par trempage, refroidissement des hauts-fourneaux, four, laminoir, coulée continue et refroidissement de chemises de réacteurs, etc.*).

6.4 Méthode de refroidissement de l'eau								
<input type="checkbox"/> Tour de refroidissement (circuit avec condenseur à l'eau)		<input type="checkbox"/> Remplacement continu ³ avec l'eau de l'aqueduc						
<input type="checkbox"/> Réfrigération (circuit avec réfrigérant synthétique)		<input type="checkbox"/> Remplacement continu ³ avec l'eau de rivière						
<input type="checkbox"/> Refroidissement par l'air (dry-cooling) ou condenseur à air		<input type="checkbox"/> Autre (détailler) :						
6.5 Réutilisation et recirculation de l'eau de refroidissement								
Décrire les modes de recirculation ou de réutilisation de l'eau de refroidissement :								
Débit de recirculation : m ³ /h				Débit de purge : m ³ /h				
Méthode de contrôle des purges :								
6.6 Réduction à la source								
Décrire les mesures employées ou proposées pour réduire, de façon maximale, l'utilisation d'eau potable dans les procédés et les activités :								
7. REJET D'EAUX								
7.1 Débit des effluents								
Effluent (point de rejet) (numéro ou nom)	Type d'eaux							
	Procédé ⁴ (A)		Refroidissement sans contact (B)	de purge	Sanitaires	Pluviales	Autre ⁵ (détailler)	
	Type de rejet ⁶	Débit annuel maximal (m ³ /an)	Débit annuel maximal (m ³ /an)					
Total								
7.2 Débit de déversement d'eaux usées industrielles								
Type d'eaux usées industrielles			Débit annuel maximal (m ³ /an)					
Procédé ⁴ (A)								
Refroidissement sans contact (B)								
Débit de déversement d'eaux usées industrielles (A+B)								
7.3 Diagramme d'écoulement des eaux							J'ai fourni	
							Oui	Non
Fournir un diagramme d'écoulement pour chacun des types d'eaux déversées, incluant un bilan quantitatif (débit maximal). Ce diagramme doit identifier les procédés, équipements et activités responsables des rejets d'eaux.							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

³ Sans boucle de recirculation.

⁴ Les eaux de procédé incluent les eaux de refroidissement avec contact.

⁵ Eaux d'entretien, eaux d'incendie (le cas échéant, préciser la fréquence et le volume des rejets), etc.

⁶ Rejet continu ou en cuvée. Si le rejet est en cuvée, préciser sa fréquence et son volume.

7.8 Interdiction de rejet

L'établissement a déversé ou déversera à l'égout des substances ayant les propriétés suivantes :

- Substances inflammables
- Substances pouvant obstruer l'égout
- Substances corrosives
- Aucun
- Substances ayant une forte odeur
- Substances colorées
- Autre (détailler) :

7.9 Prétraitement des eaux usées

L'établissement effectue la préparation d'aliments :

- oui
- non

Si oui, les eaux doivent être traitées par un piège à matières grasses.

L'établissement effectue l'entretien, la réparation ou le lavage de véhicules moteurs ou de pièces mécaniques :

- oui
- non

Si oui, les eaux doivent être traitées par un séparateur eau/huile.

L'établissement effectue l'entretien, la réparation ou le lavage de véhicules moteurs ou utilise des rampes d'accès et de chargement pour camions :

- oui
- non

Si oui, les eaux doivent être traitées par un dessableur, un décanteur ou un équipement de même nature.

Les eaux provenant de l'établissement sont susceptibles de contenir des sédiments :

- oui
- non

Si oui, les eaux doivent être traitées par un dessableur, un décanteur ou un équipement de même nature.

7.10 Système de traitement des eaux usées

7.10.1 Débit de traitement

Autre que les systèmes indiqués à la section 7.9, les eaux usées de l'établissement sont traitées : oui non

Si oui, indiquer le débit de pointe, moyen et annuel traité : (si non, passez à la section 8 ci-dessous).

Type d'eaux usées	Débit de pointe horaire (m ³ /h)	Débit journalier moyen (m ³ /j)	Débit annuel maximal (m ³ /an)
Eaux de procédé ⁴			
Eaux de refroidissement			
Eaux de purge			
Eaux pluviales, de surface ou souterraines contaminées			

7.10.2 Procédé de traitement

Indiquer les procédés de traitement utilisés pour les eaux usées avant leur rejet :

- Bassin d'équilibrage du pH
- Système de neutralisation
- Tamis ou filtre
- Bassin de sédimentation
- Autre (détailler) :
- Séparateur d'huile ou de graisse
- Boues activées
- Oxydation chimique
- Réduction chimique
- Flottation à air dissous
- Précipitation, floculation
- Décantation
- Aucun

7.10.3 Plans et devis du (des) système(s) de traitement et rapport technique	J'ai fourni	
	Oui	Non
Le projet prévoit l'installation ou la modification d'un système de traitement des eaux usées : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Si oui, fournir : 1. les plans et devis nécessaires à la réalisation de l'ouvrage de traitement des eaux usées, signés et scellés par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, incluant un schéma du procédé de traitement (PFD) ⁷ et un schéma de tuyauterie et instrumentation (P&ID); 2. un rapport technique, signé par un ingénieur, comprenant : a) une évaluation des charges et des débits d'eaux produits par l'établissement ainsi que les critères et les hypothèses utilisés pour la conception des équipements destinés à traiter les eaux; b) les calculs de conception et les éléments permettant de démontrer la capacité de la filière de traitement à traiter les eaux avant leur rejet à l'égout municipal. Les calculs et les choix de conception doivent démontrer que le système de traitement est en mesure d'assurer en tout temps un rejet conforme aux normes du Règlement 2008-47 de la CMM sur l'assainissement des eaux (<i>article 6 et tableau de l'Annexe 1 du Règlement</i>); c) une description des équipements de la filière de traitement des eaux usées, incluant une description des contrôles (capacité maximale, taux d'efficacité prévu, volume utile des réservoirs, fiche technique des équipements de traitement et de contrôle, etc.); d) une description des paramètres de fonctionnement optimaux du système de traitement (points de consigne, alarmes, temps de séjour, etc.); 3. le manuel d'exploitation du système et son programme d'entretien.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si non, 1. préciser la date d'installation ou de la dernière modification du système de traitement des eaux usées existant ; 2. fournir les plans et devis (émis pour construction ou installation) qui ont été nécessaires à la réalisation de l'ouvrage de traitement des eaux usées, signés et scellés par un ingénieur; 3. fournir une description des équipements de la filière existante de traitement des eaux usées, incluant une description des contrôles (capacité maximale, taux d'efficacité, volume utile des réservoirs, fiche technique des équipements de traitement et de contrôle, etc.); 4. fournir une description des paramètres de fonctionnement optimaux du système de traitement (points de consigne, alarmes, temps de séjour, etc.); 5. fournir le manuel d'exploitation du système et son programme d'entretien; 6. les charges et débits d'eaux traitées ⁸ sont demeurés inchangés depuis l'installation du système ou de sa dernière modification approuvée : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non a) si non, le Service pourra demander qu'une évaluation du système soit faite par un ingénieur démontrant que le système actuel est en mesure d'assurer en tout temps un rejet conforme aux normes du Règlement 2008-47 de la CMM sur l'assainissement des eaux (<i>article 6 et tableau de l'Annexe 1 du Règlement</i>).	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

⁷ Tous les résidus générés par le système de traitement (et éliminés à l'externe, par exemple) doivent être indiqués sur le schéma.

⁸ Débits indiqués à la section 7.10.1 – Débit de traitement.

11. MESURES DE CONTRÔLE INTERNES	J'ai fourni	
	Oui	Non
Si applicable, remplir et fournir le formulaire spécifique à l'activité visée « <i>Mesures requises ou recommandées pour l'obtention d'un permis de déversement d'eaux usées industrielles</i> ». <input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. DÉCLARATION ET SIGNATURE		
Je déclare que les renseignements fournis sont à tous égards vrais, exacts et complets et je consens à recevoir toute communication en provenance du Service de l'environnement à l'adresse courriel de l'établissement inscrite précédemment.		
..... Nom du signataire autorisé à présenter la demande	 Fonction
..... Signature	 Date

Note - Les documents d'ingénierie déposés doivent, lorsque requis, être authentifiés conformément à la Loi sur les ingénieurs et ses règlements.